

4.2 Initiatives en sciences et en technologie liées à la Stratégie Europe 1992

La Stratégie Europe 1992 du programme Horizon Le Monde (voir section 2.0) favorise la création d'entreprises mixtes et le transfert de technologies comme moyens de s'implanter sur le marché de la Communauté européenne (CE), de renforcer les capacités du Canada et de renforcer la coopération en matière de sciences et de technologie. Grâce au Programme d'incitation à la coopération en matière de sciences et de technologie avec l'Europe, des fonds servent à appuyer les secteurs public et privé dans leurs tentatives de mettre sur pied des projets conjoints de R & D avec des partenaires européens. Les frais de déplacement, le coût des études et l'organisation d'ateliers et de missions à l'étranger sont remboursés en partie.

4.3 Le Programme d'apports technologiques (PAT)

De nombreuses compagnies, en particulier les petites et moyennes entreprises, ne peuvent se permettre d'élaborer les nouvelles technologies dont elles ont besoin pour demeurer concurrentielles. Elles sont obligées de faire appel à l'étranger pour suppléer à leurs déficiences. Le Canada ne contribuant qu'à 2 % de la technologie mondiale, les entreprises canadiennes doivent souvent se procurer la technologie nécessaire dans d'autres pays.

Grâce à ce programme doté d'un budget de 5,6 millions de dollars et orienté vers la demande, les entreprises canadiennes peuvent se procurer la technologie étrangère. Son réseau d'agents de développement de la technologie (voir section 3.1.2) aide les entreprises canadiennes à trouver, évaluer et se procurer la technologie étrangère dont elles ont besoin. Ce programme fonctionne en collaboration étroite avec les 200 conseillers en technologie industrielle du Conseil national de recherches répartis à travers le Canada, qui aident les clients à évaluer leurs besoins et à tirer parti des services et du soutien offerts par le réseau PAT.

Depuis 1986, au-delà de 1 000 projets ayant pour but d'importer des technologies étrangères au Canada ont reçu un appui financier de la part du PAT, habituellement sous forme de partage des coûts. Ces projets comprennent généralement des voyages de reconnaissance à l'étranger